

Réunion du 09 avril 2009

Présents : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Pascal POILANE, Bernard DROT, Alain MARNEZY, Christian VALLIER, René RATEL, Pierre VALLERIX, Roland AVENIERE, Marielle MOLLARD, Olivier DESSERICH, Jacques TONDA, Christian CHIALE, Gilles MARGUERON, Laurence BILLARD, Nicole PETIT.

Procurations de François CHEMIN à René RATEL, d'Antoine PLA à Roland AVENIERE, de Georges RIVIERE à Marielle MOLLARD et de Bernard COLLET à Pierre VALLERIX.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Comité approuve le compte rendu de la réunion précédente en prenant en compte l'erreur de rédaction sur le montant du marché attribué au cabinet Safège pour la réalisation du schéma d'eau potable intercantonal. Le montant est du marché est de 24 662 TTC et non pas HT.

1-ASSAINISSEMENT

- Signature de marché des travaux

- Franchissement du pont Emile Charvoz à Modane : le marché est attribué au groupement Casarin / Sade / Rectimo pour un montant de 132 870 €HT.

- Extension de réseau à Valféjus : le marché est attribué au groupement Gravier pour un montant de 20 742,26 €HT.

- Traversée Modane/ Fourneaux Tranche 1 : le marché est attribué à l'entreprise Martoia pour un montant de 449 112,10 €HT.

- Signature avenant marché de construction de la STEP

Le Comité approuve l'avenant positif n°2 pour le marché de construction de la STEP avec le groupement France Assainissement/Mauro/Pannier Guiraud pour un montant de 130 233,77 € HT. Le marché passe donc de 9 104 527 €HT à 9 234 760,77 €HT. Le Président est autorisé à signer l'avenant.

-Vote du compte administratif 2008

Le Comité approuve à l'unanimité des membres votants le compte administratif 2008.

-Vote du compte de gestion 2008

Le Comité approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008.

-Affectation de résultats

Le Comité décide à l'unanimité de l'affectation des résultats 2008.

-Vote du Budget Primitif 2009

Le Comité décide par 19 voix POUR et 2 voix CONTRE d'adopter le budget primitif 2009.

-Création d'un poste d'adjoint technique saisonnier

Le Comité décide la création d'un poste d'adjoint technique saisonnier pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai, pour permettre d'assurer un bon fonctionnement de la STEP durant toute la saison estivale ainsi que pour procéder à divers travaux d'entretien pour l'ensemble des services du SICM.

2-ADMINISTRATION GENERALE

- Reconduction du poste de secrétaire général

Suite à la réussite au concours d'Attaché Territorial de M. Guillot, le Comité décide de la création d'un poste d'Attaché territorial pour permettre la titularisation de cet agent sur ce grade.

Le Comité décide également de créer un poste de chargé de mission pour besoins occasionnels en attendant la publication de la liste d'aptitude.

- Vote du compte administratif 2008

Le Comité approuve à l'unanimité des membres votants le compte administratif 2008.

- Vote du compte de gestion 2008

Le Comité approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008.

- Affectation des résultats 2008

Le Comité décide à l'unanimité de l'affectation des résultats 2008.

- Vote du Budget Primitif 2009

Le Comité décide par 17 voix POUR et 4 CONTRE d'adopter le budget primitif 2009.

- Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2009

Le Comité approuve à l'unanimité des membres votants les taux suivants pour la TEOM en 2009 :

Aussois : 11% ; Fourneaux : 13,93 % ; Modane : 8,37 %, Villarodin-Bourget : 9,62 % ; Avrieux : 4,06 % ; Le Freney : 1,28 % ; St-André : 4,48 %.

- Vote des subventions 2009

Le Comité décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Amicale du personnel (fonctionnement)	1 210 €
- Amicale du personnel (Chèques vacances)	3 456 €
- Maurienne Expansion	18 245 €
- ACA	50 206 €
- Animations d'été	20 000 €
- GRAC	1 000 €
- Fête du verre	1 500 €
- USM (tournoi international de football)	3 000 €
- Ski études	2 000 €
- Trail Terra Modana	5 000 €

- GPCM (Marché de Noël 2007)	1 448 €
- Comice Agricole de Maurienne (achat de cloche)	160 €
- Club Nautique Vanoise	1 610 €
- Union Musicale du Charmaix	4 000 €
- Collège (voyages scolaires)	2 000 €
- Cinéma l'Embellie	38 101 €

3 – PISCINE

- Modification des tarifs

Le Comité approuve la création de forfaits saison Adultes à 58 € et Enfant à 36 €

4 – DIVERS

- Transports à la demande

Le Comité autorise le Président à signer une convention de délégation de compétence pour une durée d'un an avec le Conseil général ainsi qu'à lui demander des subventions pour le financement de l'opération.

- Terra Modana : demande de prise de compétence

La discussion est reportée.

- Les Artisanales de Maurienne

M. Raffin présente le projet de la commune de Modane de créer un salon regroupant une centaine d'artisans mauriennais lors du prochain mois d'octobre et demande au Comité syndical dans quelle mesure un partenariat avec le SICM peut être conclu. Un accord de principe est donné par le SICM, l'ensemble des moyens qui seront mis à disposition sera déterminé au cours des prochaines réunions.

- Projet PIT Hautes Vallées

Le Président présente le projet qui sera déposé au titre du projet « Hautes Vallées » par le SICM et demande au Comité de l'autoriser à demander des subventions à l'Europe et aux autres financeurs. Le Comité accepte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président
C. SIMON